

tant que toutes les parties n'auront pas accepté les termes de l'Accord de Paris. Le Canada était l'un des signataires du document final de la Conférence internationale des garanties de mise en œuvre de l'Accord de Paris. Nous avons pris des engagements et je prétends qu'il est temps que nous les remplissions.

Je passe maintenant au dernier sujet que je désire aborder, soit l'Afrique du Sud, une région importante pour l'avenir du monde. Fidèle à la position ambiguë de sa politique étrangère, le Canada a appuyé les résolutions des Nations Unies condamnant le colonialisme du Portugal, l'apartheid en Afrique du Sud et le régime illégal de la Rhodésie. Les exposés de principe du gouvernement sont très clairs et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) a abondé dans le même sens, en évoquant la répugnance morale des Canadiens à l'égard de ces régimes racistes. Cependant, le Canada agit bien différemment de ce qu'il prêche. Il a contribué à l'établissement de relations commerciales avec l'Afrique du Sud et l'Angola. L'Afrique du Sud bénéficie toujours d'un tarif de faveur, censément à cause de sa participation au Commonwealth, et ce, bien des années après avoir quitté le Commonwealth justement pour sa politique raciale.

Le Canada n'a pas su reconnaître pleinement les mouvements de libération de l'Angola, de la Guinée-Bissau et du Mozambique, pays où les peuples luttent pour la liberté. D'aucuns les traitent de terroristes mais, à mon avis, ce ne sont pas plus des terroristes que tout autre peuple qui lutte pour la libération et la liberté dans son pays. Ces peuples occupent souvent la plus grande partie du territoire de leur pays et ont l'appui général de la communauté internationale.

En 1972, en décembre ou en novembre, je crois, le Canada a appuyé une résolution des Nations Unies qui recommandait, et je cite presque littéralement, que tous les gouvernements apportent aux gens de ces pays et surtout aux populations des régions libérées tout l'appui moral et matériel nécessaire pour continuer leur lutte en vue d'obtenir le droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Le Canada a voté pour cette résolution en compagnie de 97 autres pays. J'estime que nous avons pris un engagement à cet égard. Il est vrai que la délégation canadienne a donné son appui à cette résolution avec quelques réserves.

Récemment, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que le Canada fournirait par l'intermédiaire de l'ACDI, un appui non militaire aux organismes non gouvernementaux dont l'un est le Conseil mondial des Églises, qui ont aidé au développement des régions libérées de l'occupation coloniale. Apparemment, le gouvernement a hésité devant quelques éditoriaux critiques et quelques lettres aux journaux. J'espère que cette hésitation n'est rien de plus qu'une retraite tactique et que le gouvernement va s'en tenir fermement à ce qu'il a décidé de faire. J'estime que s'il en faisait autrement, cela montrerait aux peuples d'Afrique et aux autres pays du monde qu'il n'y a aucun lien entre ce que nous disons aux Nations Unies et nos actes et que le Canada adopte une position neutre à l'égard de la lutte pour la liberté.

Nous devrions prendre certaines mesures pratiques telles que le retrait de nos délégués commerciaux en Afrique du Sud et en Angola, ou encore tenter de persuader les compagnies canadiennes qui ont fait des investissements dans cette région de ne pas observer l'apartheid qui règne là-bas et nous devrions annuler nos accords préférentiels avec l'Afrique du Sud et accorder une aide pratique, mais non militaire à ces mouvements de libération.

L'Adresse—M. Baker

Il y a d'autres sujets dont j'aimerais traiter, le domaine des affaires internationales étant très vaste, mais je suis pris par le temps. J'aimerais cependant préciser que malgré le mépris que l'on ressent parfois pour les Nations Unies et malgré le désenchantement exprimé par le gouvernement dans ses documents sur les affaires étrangères en ce qui a trait aux forces de maintien de la paix, ces dernières jouent un rôle essentiel dans le maintien d'une paix précaire au Moyen-Orient.

D'aucuns diront que mes vues sont celles d'un idéaliste. Personnellement, ce mot ne m'effraie pas. A moins que notre politique internationale ne soit empreinte d'idéalisme, nous serons voués aux tâches futiles. Je n'ignore pas que la politique étrangère d'un pays doit être fondée sur l'intérêt personnel, mais celui-ci devrait être éclairé. Je crois que l'intérêt personnel éclairé en ce qui touche au développement, à nos relations avec le Vietnam et l'Afrique du Sud nécessite précisément les mesures dont j'ai parlé.

Enfin, j'aimerais dire au gouvernement et à la Chambre que de plus en plus de personnes, et parmi elles surtout les jeunes et les ecclésiastiques, se préoccupent fortement de ces questions et se tournent vers le gouvernement pour qu'il fasse preuve de davantage d'initiative que par le passé.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord m'associer à mon chef et à mes autres collègues à la Chambre pour féliciter les motionnaires de l'adresse en réponse au discours du trône. Je pense qu'ils se sont acquittés de cette tâche d'une façon digne éloges. J'ai tenu à être présent pour les écouter prononcer leurs discours bien que je ne sois pas d'accord avec tout ce qu'ils ont dit. Néanmoins, j'estime qu'ils ont accompli leur tâche d'une façon irréprochable.

Aujourd'hui j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours du ministre des Postes (M. Ouellet) et j'ai été ragailardi, voire même absolument enchanté, de l'entendre commencer son discours comme beaucoup d'autres l'ont fait de l'autre côté de la Chambre, en attaquant le chef de l'opposition (M. Stanfield). Si notre parti a toutes les raisons d'être optimiste, c'est que des ministériels ont consacré leur énergie à attaquer l'opposition et quant à moi, j'exprime mes remerciements au ministre des Postes et aux autres qui y ont contribué.

● (1640)

Que le ministre des Postes sache qu'au lieu de vanter les mérites de son chef que je ne considérerais pas comme le juge le plus impartial, il devrait peut-être consacrer son énergie ou le gaz naturel qu'il a exsudé à la Chambre à améliorer la tenue de son ministère dont les réalisations sont les plus décevantes de tout ministère des Postes de n'importe quelle démocratie au monde, sans compter que le moral de son personnel est peut-être au niveau le plus bas depuis la Confédération. Je pense que s'il consacre autant d'énergie à ces problèmes qu'il le fait pour vanter son chef, il pourra y faire quelque chose. Je ne veux pas dénigrer les pratiques d'embauche du ministre des Postes, mais je voudrais qu'il sache que l'affaiblissement de son ministère a commencé le jour où l'ancien député de Lanark-Renfrew-Carleton est devenu son chef de cabinet.